

FRANÇAIS EN MILIEU JURIDIQUE – DIFFICULTÉS GRAMMATICALES ET VOCABULAIRE DU MÉTIER (70-01)

Formation en ligne

358,50\$ / 5h



Julie Tondreau

Reconnaissance par les ministères du Revenu du Québec et du Canada

Reçus usuels pour fins d'impôts

Vous aimeriez améliorer la qualité de votre français écrit dans un contexte juridique? Vous souhaiteriez connaître les outils incontournables pour vous aider?

Les professionnels du droit et leurs adjoint(e)s doivent rédiger la plupart de leurs documents en français, langue officielle du Québec. Il est souvent difficile d'appliquer les règles grammaticales et d'éviter les différents pièges. De plus, dans certains contextes, l'utilisation des locutions latines et expressions particulières peut porter à confusion. Il est important de bien comprendre les règles de l'Office québécois de la langue française et le vocabulaire à utiliser en droit québécois.

Pour des raisons pédagogiques, nous recommandons à nos clients de compléter leurs formations dans les 90 jours suivant la date d'achat.

Objectifs

Cet atelier vise l'amélioration de la rédaction dans un contexte juridique. Il aidera le participant à utiliser les bons outils afin de maîtriser les différentes règles du français écrit. Plusieurs exercices lui permettront d'approfondir ses connaissances, en plus de l'aider à améliorer ses réflexes dans diverses situations de rédaction.

Matériel requis :

La dernière édition de l'ouvrage suivant : *Le guide des outils de français en milieu juridique* (en vente en format électronique sur Mon manuel annoté : 6,25 \$ jusqu'au 30 septembre 2019)

Public cible

Toute personne travaillant dans le domaine juridique

Inscription sur formation.lafortune.ca



FRANÇAIS EN MILIEU JURIDIQUE – DIFFICULTÉS GRAMMATICALES ET VOCABULAIRE DU MÉTIER (70-01)

Module 1 - Généralités

- 1.1 - Documents électroniques sur Mon manuel annoté
- 1.2 - Le Lexique juridique annoté
- 1.3 - Le guide des outils de français en milieu juridique
- 1.4 - Le Manuel de la correspondance juridique
- 1.5 - Les méthodes de prise de notes
- 1.6 - La terminologie utilisée en droit et le NCPC
- 1.7 - La nouvelle orthographe
- 1.8 - Questions ou commentaires

Module 2 - Étude de vos connaissances

- 2.1 - L'apprentissage par soi-même
- 2.2 - Test : Les nombres
- 2.3 - Approfondissement des connaissances sur les nombres
- 2.4 - Test : Locutions latines utilisées en droit
- 2.5 - Approfondissement des connaissances sur les locutions latines utilisées en droit
- 2.6 - Test : Mots composés
- 2.7 - Approfondissement des connaissances sur les mots composés
- 2.8 - Test : Homophones
- 2.9 - Approfondissement des connaissances sur les homophones
- 2.10 - Test : Conjugaison
- 2.11 - Approfondissement des connaissances sur la conjugaison
- 2.12 - Test : Participes passés
- 2.13 - Approfondissement des connaissances sur les participes passés
- 2.14 - Test : Anglicismes
- 2.15 - Approfondissement des connaissances sur les anglicismes
- 2.16 - Questions ou commentaires

Module 3 - Difficultés fréquentes

- 3.1 - Trucs et astuces
- 3.2 - Emplois fautifs dans le domaine juridique
- 3.3 - Emploi des mots “acquis” et “acquit”
- 3.4 - Emploi des mots “aucun” et “Aucuns”
- 3.5 - Accord du mot “demi”
- 3.6 - Différence entre les homophones “du” et “dû”
- 3.7 - Anglicismes “dû” et “du(e)s”
- 3.8 - Accord des mots “ci-joint”, “ci-inclus” et “ci-annexé”
- 3.9 - Quand et comment écrire les chiffres en lettres
- 3.10 - Écrire correctement le bon mot ou la bonne expression
- 3.11 - Questions ou commentaires

Module 4 - Dictées et exercices de rédaction

- 4.1 - Dictées sur les participes passés
- 4.2 - Correction de la dictée sur les participes passés
- 4.3 - Trouver les erreurs dans un acte de procédure
- 4.4 - Explication des erreurs dans l'acte de procédure
- 4.5 - Extrait d'un jugement à compléter
- 4.6 - Correction de l'extrait du jugement
- 4.7 - Corriger les erreurs dans une mise en demeure
- 4.8 - Exercice de rédaction
- 4.9 - Questions ou commentaires